

FICHE PARTAGE D'EXPÉRIENCE N°974

VILLE AMIE DES ÂÎNÉS DEPUIS 2014, NIVEAU OR – MEAULNE-VITRAY (03).

LIEN SOCIAL
& SOLIDARITÉ

CULTURE & LOISIRS



Réseau Francophone
des Villes
Amies des Aînés



Affilié au
Réseau Mondial de l'OMS
des Villes et des Communautés
Amies des Aînés

VACANCES DES SENIORS

RÉSUMÉ

La commune de 950 habitants a, pour la première fois, organisé un séjour de 8 jours, suite à une convention passée avec l'ANCV et la CARSAT Auvergne Rhône Alpes. Les participants étaient au nombre de 12 dont 2 chauffeurs.

PUBLIC VISÉ :

PERSONNES ÉLIGIBLES AUX CONDITIONS DE RESSOURCES ET D'ÂGE SELON LES CRITÈRES DE L'ANCV

LES OBJECTIFS DU PROJET

1. Rompre l'isolement
2. Créer des moments de convivialité
3. Permettre à des aînés qui ne sont jamais partis en vacances de découvrir la mer



L'ORIGINE DU PROJET

Le besoin a été exprimé par les aînés lors du focus groupe sur le thème « culture et loisirs » et toujours dans l'esprit de la rupture de l'isolement.



➔ LE SÉQUENÇAGE DU PROJET



LES ÉTAPES DU PROJET

Une fois le projet validé par l'ANCV et le CCAS, l'équipe a élaboré le cahier des charges. Un budget a été constitué et il a été convenu que les véhicules seraient prêtés par la communauté de communes et la mairie. Le projet a été lancé en septembre 2024, avec une réunion de concertation et d'informations avec les aînés. Pour les besoins du voyage, il a fallu pour chaque aîné constituer un dossier administratif et médical (fiche d'urgence, assurance, ordonnances, mutuelle, etc.)



LE PLAN DE COMMUNICATION

Seul un repérage des aînés en précarité et isolés a été fait pour cette 1ère édition. Le CCAS a ciblé des personnes ayant participé aux ateliers intergénérationnels et aux réunions de concertation citoyenne et leur a parlé directement de l'action.



LES PARTENAIRES DU PROJET

- Élus
- CCAS
- ANCV
- Communauté de commune
- Mairie
- Pharmacien (constitution d'une trousse de 1er secours offerte)
- Accueil du centre de vacances
- CARSAT Auvergne Rhône Alpes



ÉVALUATION DU PROJET

Ce voyage, qui a généré de l'entraide, de la convivialité, du partage, est une grande réussite. Les aînés garderont d'excellents souvenirs qui seront partagés lors de retrouvailles ou les participants accompagnés, s'ils le souhaitent, de leur famille et/ou amis, ils pourront visualiser des reportages photos et vidéo. Un pot de l'amitié sera partagé à l'issue. Compte-tenu de la demande des aînés qui n'ont pu participer pour cette première édition, le projet devrait être renouvelé.

RESSOURCES MOBILISÉES



LE BUDGET DÉDIÉ AU PROJET

Le coût du projet a été de 6 075 €, hors frais de transport. La subvention ANCV était de 2 455 €, et une participation a été demandée aux aînés, à hauteur de 272 € pour les personnes à faible revenu et 484 € pour les autres.



LES COMPÉTENCES MOBILISÉES POUR LE PROJET

Les élus ont eu la charge de l'organisation du voyage, du repérage des personnes susceptibles de participer, ainsi que du lien avec les familles et les organismes de tutelle. Les aînés ont participé activement à la détermination du lieu et à la discussion sur la constitution des bagages.